## PROCLAMATION.

## La Quatrième Session du Conseil Fédéral.

Aux Conseillers Législatifs et à leurs Substituts, aux Officiers des Conseils Locaux et à tous les Membres de l'Union Saint-Joseph de la Cité d'Ottawa.

SACHEZ, par la présente, que la Quatrième Session du Conseil Fédéral de la société est convoquée pour samedi, le vingt août mil neuf cent quatre à huit heures du soir, et qu'elle siégera à Montréal, Province de Québec, pour la dépêche des affaires.

Les Conseillers Législatifs ou ieurs Substituts sont requis d'être présents, munis de leurs lettres de créance.

Tous et chacun des intéressés sont tenus de prendre connaissance de la présente et de s'y confermer.

En foi de quoi, nous avons signé à Ottawa, ce 2ème jour de juin, mil neu cent quatre.

ALFRED DOSTALER,

Greffier-Général.

O. DUROCHER,

Président-Cénéral.

## AVIS.

Aux Membres du Conseil Supérieur, du Conseil Judiciaire et du Conseil Financier.

Vous êtes tous par la présente requis d'être présents à la prochaine Session du Conseil Fédéral, qui siégera à Montréal, samedi, le vingt août et les jours suivants, sans autre avis ni autorisation.

Donné a Ottawa, le 2 juin 1904.

ALFRRED DOSTALER,

O. DUROCHER,

Greffier-Général.

Président-Général.